



22 juin 2008

Centre d'Information sur les Renseignements
et le Terrorisme
au Centre d'Etudes Spéciales (CES)

Utilisation des civils comme boucliers humains : dix Palestiniens ont été tués et plusieurs douzaines d'autres (dont des femmes et des enfants) blessés à Beit Lahiya suite à un "accident de travail" : une explosion a détruit la maison d'Ahmed Hamouda, un terroriste important du Hamas au Nord de la bande de Gaza



La maison d'Ahmed Hamouda détruite dans l'explosion (Télévision Al-Aqsa, 12 juin 2008). L'explosion a été causée par un "accident de travail" impliquant des membres du Hamas qui préparaient une attaque terroriste. Sur la photographie, on distingue également les bâtiments résidentiels voisins touchés lors de l'explosion

Aperçu général

1. Le 12 juin dans l'après-midi, les médias palestiniens ont annoncé qu'une explosion puissante a secoué le quartier de Beit Lahiya au Nord de la bande de Gaza. Un bâtiment résidentiel de six étages appartenant à Ahmed Hamouda a été presque complètement détruit et plusieurs bâtiments résidentiels voisins ainsi que des commerces, ont été sévèrement endommagés. Dix Palestiniens ont été tués et plusieurs douzaines d'autres ont été blessés lors de cette explosion. Six des victimes étaient des membres des Brigades Izz al-Din al-Qassam, dont trois commandants du Nord de la bande de Gaza. Plusieurs civils ont également été tués et blessés, dont le bébé de quatre mois de Hamouda.

2. Le propriétaire du bâtiment détruit était **Ahmed Muhammad Khaled Hamouda**, un membre important du Hamas, né à Beit Lahiya en 1977. Etudiant en ingénierie à l'Université Islamique de Gaza, il était actif au sein de l'infrastructure sociale du Hamas (da'wa) depuis 1998. Il était impliqué dans des activités terroristes depuis 2001 et possédait le rang de haut commandant pour le Nord de la bande de Gaza.



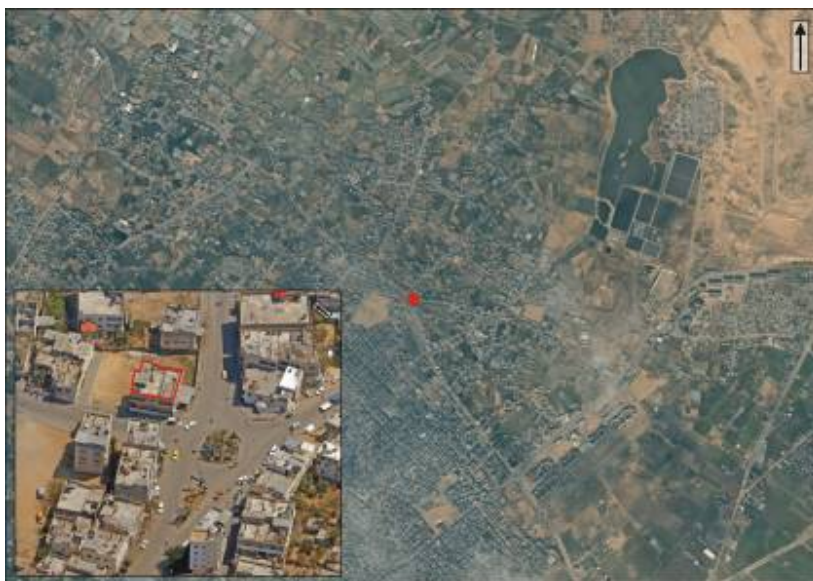
Ahmed Hamouda
(Site Internet des Brigades Izz al-Din al-Qassam, 12 juin 2008)

Tentative d'accuser Israël de l'explosion

3. Le Hamas et les autres organisations terroristes de la bande de Gaza ont été prompts à blâmer Israël de l'explosion. **Un porte-parole du Ministère des Affaires intérieures du Hamas** a affirmé que, selon une enquête initiale, l'explosion avait été causée par une attaque d'avions de chasse F-16 (Agence de presse Ma'an, 12 juin 2008). **En réponse, le porte-parole de Tsahal a affirmé que l'armée israélienne n'avait rien à voir avec l'incident, et que les forces terrestres et aériennes de Tsahal n'étaient impliquées dans aucune opération dans le secteur au moment de l'explosion.**



La maison détruite à Beit Lahiya (Télévision Al-Aqsa, 12 juin 2008)



Photographie aérienne de la maison d'Ahmed Hamouda avant "l'accident de travail". Il est clairement évident que la maison est située dans un quartier résidentiel à forte densité

4. Après avoir accusé Israël d'être responsable de l'explosion et avant une enquête minutieuse de l'incident, le porte-parole du Hamas **Mushir al-Masri** a annoncé qu'Israël paierait un lourd tribut pour l'explosion de Beit Lahiya. En parallèle, la branche armée du Hamas a tiré **plusieurs roquettes et obus de mortier en territoire israélien depuis le Nord de la bande de Gaza** (un total d'environ 20 roquettes et 30 obus de mortier ont été tirés sur les centres urbains israéliens situés près du Nord de la bande de Gaza).



Les Brigades Izz al-Din al-Qassam "ripostent" contre les centres urbains israéliens (Télévision Al-Aqsa, 12 juin 2008)

L'enquête sur l'incident a montré qu'il s'agissait d'un "accident de travail" impliquant des membres du Hamas

5. Plus tard, **après que des douzaines d'obus de mortier et de roquettes ont été tirés sur Israël en "riposte,"** le porte-parole du Hamas **Ayman Taha** a annoncé l'ouverture d'une enquête sur l'explosion. Après l'enquête, dont les détails n'ont pas été divulgués, les Brigades Izz al-Din al-Qassam ont publié un communiqué officiel selon lequel l'explosion a causé la mort de six membres du groupe, y compris de trois commandants, **qui "effectuaient des préparatifs finaux en vue d'une mission spéciale du jihad"**. Le texte précisait également que deux membres civils de la famille Hamouda ont été tués dans l'explosion, y compris Nour Majdi Hamouda, la fille d'un commandant du Hamas (Site Internet des Brigades Izz al-Din al-Qassam, 13 juin 2008).¹

6. Le texte du communiqué du Hamas permet de conclure que le **bâtiment s'est effondré suite "à un accident de travail" impliquant des membres du Hamas qui effectuaient les préparatifs d'une attaque terroriste.** ² La nature de l'explosion et les dégâts causés au bâtiment ainsi qu'aux constructions voisines, montre qu'une grande quantité d'explosifs a provoqué l'écroulement des édifices. Le porte-parole du Hamas Fawzi Barhoum a déclaré que le mouvement indemniserait et porterait assistance aux proches des victimes de l'explosion (Al-Hayat, 14 juin 2008).

¹ Le nombre de morts est passé à 10 après que deux civils sont décédés des suites de leurs blessures.

² Selon le site Internet Pal-Press (12 juin), l'enquête a montré que l'explosion résultait en fait "d'un accident de travail". Selon le rapport, l'explosion a eu lieu dans la maison d'Ahmed Hamouda, le commandant des Brigades Izz al-Din al-Qassam pour la région de Beit Lahiya, qui travaillait dans la branche de fabrication d'armes du Hamas.

7. Ce n'est pas la première fois que la population civile de la bande de Gaza subit des "accidents de travail" du Hamas et des autres organisations terroristes. **De tels accidents ont lieu régulièrement**, puisque la plupart des infrastructures de fabrication d'armes de ces organisations sont situées dans des **secteurs civils à forte densité** (y compris les entrepôts d'armes, les laboratoires d'explosifs, les bases militaro-terroristes et les ateliers de fabrication d'armes).³. Les organisations terroristes palestiniennes accusent régulièrement Israël d'être responsable de ces "accidents de travail" et "répliquent" par des tirs de roquettes et d'obus de mortier sur les centres urbains israéliens (voir Annexe).

8. En référence à "l'accident de travail" de Beit Lahiya, des sources du Fatah ont critiqué le Hamas, affirmant que l'incident témoigne de l'indifférence du Hamas pour les vies humaines et démontre le fait qu'il utilise l'environnement civil à des fins militaires (Télévision palestinienne, 14 juin 2008). En outre, le Centre Palestinien des Droits de l'Homme, dirigé par Bassem Eid, a publié un communiqué "Arrêtez cette tragédie!" Le texte souligne la multiplication de telles explosions telles que celle qui a eu lieu à Beit Lahiya,⁴ causée par la fabrication d'armes et leur stockage dans des secteurs peuplés. Le communiqué appelle également les organisations à prendre des mesures efficaces pour garantir que de tels incidents ne se répéteront pas (voir Annexe B).

³ A ce sujet, voir notre article du 5 mars 2008 intitulé: "Lors de la récente escalade des combats dans la bande de Gaza, les organisations terroristes ont de nouveau eu recours de façon intensive aux civils palestiniens comme boucliers humains," à l'adresse http://www.terrorism-info.org.il/malam_multimedia/fr_n/pdf/human_s_f.pdf.

⁴ Le communiqué emploie le terme "explosions internes" pour se référer aux explosions résultant "des accidents de travail".

ANNEXE A

Exemples "d'accidents de travail" ayant porté atteinte à des civils innocents⁵

1. **Le 31 mai 2008**, Nader Abu Sha'ban du Hamas a été tué dans une explosion qui a eu lieu dans sa maison, alors qu'il fabriquait des explosifs. Seize de ses voisins et des membres de sa famille ont été blessés.

2. **Le 15 février 2008** dans la soirée, une explosion s'est produite au domicile d'**Ayman al-Fayed** du JIP, dans le camp de réfugiés d'Al-Bureij (au Centre de la bande de Gaza). Selon les médias palestiniens, neuf Palestiniens ont été tués dans l'explosion, y compris Al-Fayed, sa femme et sa fille. Des douzaines de civils ont été blessés. Dans un premier temps, les médias palestiniens ont annoncé que l'incident était "un accident de travail", puis ont montré Israël du doigt. **En réponse, le porte-parole de Tshal a déclaré qu'Israël n'était nullement impliqué.**

3. **Le 23 septembre 2005**, le Hamas a organisé un rassemblement de victoire dans le camp de réfugiés de Jebaliya, dans la banlieue de Gaza. Des armes ont été exposées au cours d'une parade militaire qui a eu lieu en parallèle au rassemblement. Une explosion qui a retenti durant le défilé a tué 19 personnes et en a blessé plus de 80, dont des membres importants du Hamas. L'explosion a été provoquée par la chute de deux roquettes d'un véhicule. Le Hamas a été prompt à blâmer Israël de l'incident. **Plusieurs heures après, une salve exceptionnelle de 15 roquettes s'est abattue sur Sderot.** De même, une roquette a visé la centrale électrique d'Ashkelon. Ces tirs étaient "une réponse" à un incident avec lequel Israël n'avait rien à voir.



L'explosion pendant la parade militaire
(Site Internet du Hamas)

⁵ D'habitude, les médias de la bande de Gaza sont contrôlés par le Hamas et ne publient pas d'informations fiables sur les "accidents de travail", sans admettre que le Hamas et d'autres organisations terroristes en sont responsables.

4. Le 5 septembre 2005, "un accident de travail" s'est produit dans un des laboratoires d'explosifs du Hamas, situé dans le quartier de Shajaiyya à Gaza. Suite à l'explosion, quatre civils ont été tués et plus de trente autres ont été blessés.

ANNEXE B

Communiqué du Centre Palestinien des Droits de l'Homme (CPDH)



Home Contact Search Site Map

- Special Consultative Status, ECOSOC
- Affiliate, Federation Internationale des Ligues des Droits de l'Homme
- Affiliate, International Commission of Jurists
- Member, Euro-Mediterranean Human Rights Network
- International Legal Assistance Consortium (ILAC)

Press Releases

Communiqué de presse

Ref: 54/2008

Date: 15 juin 2008

Heure: 09h30

Arrêtez cette tragédie !

Le CDPH est concerné par les victimes causées par les explosions internes continues:

8 Palestiniens, dont un bébé, ont été tués et plus de 40 ont été blessés dans une explosion à Beit Lahia

Le CDPH est profondément concerné par la répétition d'explosions internes dues à la fabrication et à l'entrepôt d'armes dans des secteurs peuplés de civils. Ces actions menacent les vies et la propriété des civils palestiniens. Le CDPH appellent les groupes de résistance palestiniens à prendre des mesures immédiates pour assurer la non-répétition de telles explosions. L'explosion la plus récente, à Beit Lahia le 12 juin, a tué huit Palestiniens, y compris un bébé, et a blessé plus de quarante personnes.

Selon des enquêtes menées par le CPDH et des témoignages de témoins oculaires, vers 13h30 le jeudi 12 juin, une importante explosion s'est produite dans une maison de 400 m² appartenant à 'Abdul 'Azim Khaled Hammouda dans le centre de Beit Lahia, au Nord de la bande de Gaza. La maison a été complètement détruite et des douzaines de maisons voisines ont également été endommagées, dont cinq sérieusement. Les ambulances et les équipes de défense civile se sont précipitées vers le secteur et ont retiré les corps des victimes des ruines de la maison détruite ainsi que des maisons voisines. Les victimes ont inclus le bébé de quatre mois Nour Majdi Hammouda, tué à l'intérieur de la maison familiale et Mahmoud 'Ataya Hammouda, 16 ans, tué alors qu'il se trouvait près du site de l'explosion.

Les Brigades 'Izziddin al-Qassam (la branche armée du Hamas) ont déclaré dans un communiqué publié le 13 juin que 6 de leurs membres ont été tués "alors qu'ils étaient occupés aux préparatifs finaux d'une mission spéciale du jihad." Ces membres ont été identifiés comme étant:

- 1) Ashraf Na'im Mushtaha, 32 ans;
- 2) Hassan Mohammed Abu Shaqfa, 28 ans;
- 3) Majid 'Aadel Hammouda, 28 ans;
- 4) Mohammed Sabri Abu Naja, 25 ans;
- 5) Mohammed Hamdan Miqdad, 22 ans;
- 6) Ahmed Muneer Subaih, 20 ans.

Suite à cela, le CPDH:

- 1) Avertit des dangers causés par la fabrication ou le stockage de dispositifs explosifs par des groupes de résistance palestiniens dans des secteurs peuplés de civils, qui menacent les vies des civils palestiniens et violent la loi humanitaire internationale.
- 2) Appelle les groupes de résistance palestiniens à prendre des mesures efficaces pour assurer la non-répétition de tels incidents.